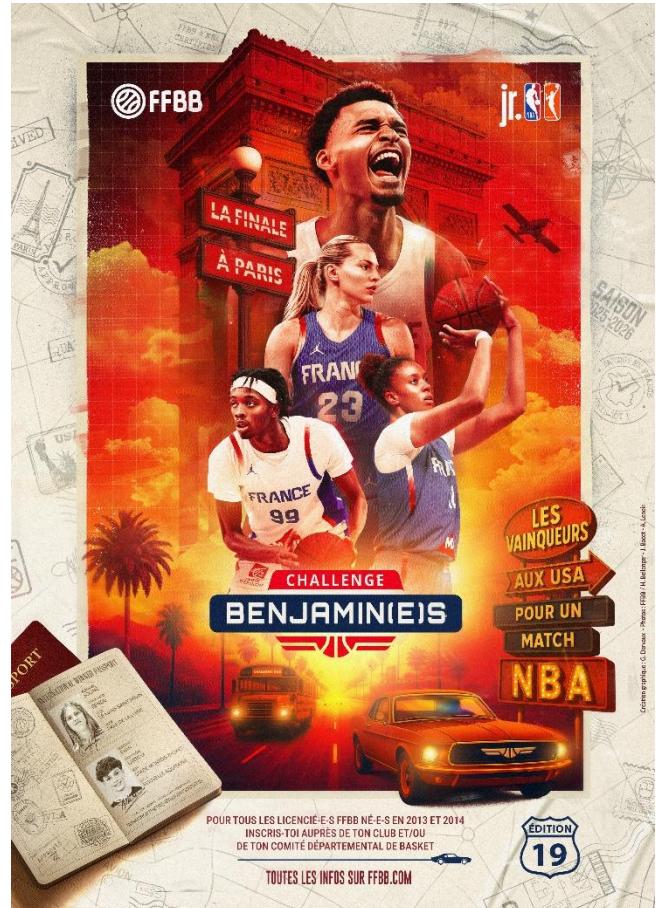


# MODE OPERATOIRE

## CHALLENGE BENJAMIN(E)S 2025-2026



19<sup>ème</sup> édition

Pôle Développement  
Service Jeunesse

FFBB

# Informations générales

## Documents mis à disposition pour la mise en œuvre du Challenge Benjamin(e)s :

- Une affiche de l'évènement pour chaque club affilié.
- Une invitation à venir participer au challenge à personnaliser en fonction de son Club, Comité Départemental ou Ligue Régionale.
- Des bannières web pour communiquer sur le challenge sur son propre site internet.
- Un dossier de presse.
- Une information sur le site de la FFBB : <https://www.ffbb.com/programmes-et-actions#challenge-benjamines>.
- Une grille de saisie des résultats (**attention saisie obligatoire sur la plateforme FBI/Jeunesse/Challenge Benjamin(e)s, seuls les résultats de la plateforme seront pris en compte**).
- Les épreuves envoyées dans tous les Comités Départementaux et Ligues Régionales sont téléchargeables sur le site FFBB, les épreuves à disposition (4 épreuves individuelles appelées : Marine JOHANNES, Victor WEMBANYAMA, Iliana RUPERT, Bilal COULIBALY) et 1 épreuve jouée (le 3x3, non comptabilisé dans le score final du challenge).
- Toutes les infos sont disponibles sur eFFBB.

## Rappel :

- Le respect des dates de naissances 2013 et 2014 est incontournable pour participer aux épreuves. Aucun licencié U11 ne peut participer à la qualification départementale - régionale - nationale, même s'il est surclassé pour les compétitions.
- Tous les licenciés filles et garçons nés en 2013 et 2014 doivent être évalués sur les épreuves du Challenge Benjamin(e)s.

Contact pour répondre à vos questions :  
Nzumba KAMALANDUA ; [jeunesse@ffbb.com](mailto:jeunesse@ffbb.com)

---

# Règlement

- Un(e) licencié(e) « fille » ou « garçon » ne peut représenter que le comité où la licence a été enregistrée (sauf exception en cas de dérogation fédérale. Si un enfant joue dans un département différent d'où le club est enregistré, faire une demande fédérale à [jeunesse@ffbb.com](mailto:jeunesse@ffbb.com)).
- Le respect des dates de naissances 2013 et 2014 est incontournable pour participer aux épreuves. Aucun licencié U11 ne peut participer à la qualification départementale - régionale - nationale, même si un(e) licencié(e) est surclassé pour les compétitions.
- Pour la finale nationale, le ballon mis à disposition pour passer les épreuves sera uniquement la taille « 6 ».
- Pour la finale nationale de la 19<sup>ème</sup> édition du Challenge Benjamin(e)s qui aura lieu à Paris, les délégations (sans exception) seront convoquées dès le vendredi matin 24 avril 2026 au centre d'hébergement.
- La 1<sup>ère</sup> phase est la phase club. Les résultats doivent être saisis sur la plateforme par les Clubs. Si le club n'organise pas de Challenge, les enfants peuvent contacter leur Comité Départemental pour y participer.
- Les Comités Départementaux ont la charge de l'organisation du Challenge sur leur territoire.
- Les Comités Départementaux diffusent l'information à tous les Clubs à l'aide des visuels (affiches, grille de saisie et divers supports).
- La Ligue Régionale reçoit par le biais de la plateforme dédiée les podiums de ses Comités Départementaux et peut ajouter des noms de participants supplémentaires suivant les règles adoptées.
- Participer à la finale nationale des épreuves individuelles du Challenge Benjamin(e)s, c'est aussi participer au tournoi 3x3 pour tous les jeunes venant de toutes les régions de France.
- Le concept J.A.P. (je Joue, j'Arbitre, je Participe) est alors proposé aux jeunes joueurs/euses du 3x3. Lors des épreuves individuelles Départementales, Régionales ou Nationales, en cas d'égalité, c'est l'épreuve Bilal COULIBALY qui départage les candidats. En cas de nouvelle égalité, l'épreuve Bilal COULIBALY sera repassée.

---

# Règlement

- Aucun cumul de points ne sera fait avec les épreuves initiales.
- Les Clubs se connectent à la plateforme dédiée avec un profil « Association » ou « Association – Secrétariat » ou « Association – Jeunesse » et saisissent les résultats des enfants qui ont participé aux épreuves puis valident l'inscription.
- Les Comités Départementaux recensent les participants des Clubs à l'aide de la plateforme dédiée et annotent également les onglets « généralités » puis saisissent les résultats des enfants qu'ils ont invités à participer à leur finale et valident l'inscription.
- Les Ligues Régionales recensent les participants des Comités Départementaux à l'aide de la plateforme dédiée et annotent également les onglets « généralités » puis saisissent les résultats des enfants qu'ils ont invité à participer à leur finale et valident l'inscription.
- A la fin de la phase club les joueurs/euses sont classés en fonction de leur score. Les Comités Départementaux convoqueront les enfants qualifiés pour leur finale départementale en fonction de leur score.
- Pour la finale régionale, la Ligue Régionale et les Comités Départementaux s'accordent sur le nombre de participants.
- Pour la finale nationale, seront retenus la 1<sup>ère</sup> fille et le 1<sup>er</sup> garçon de chaque « secteur ».
- Pour la finale nationale, en cas d'indisponibilité de l'un(e) des joueurs/euses terminant 1<sup>er</sup> de sa Ligue Régionale, il sera demandé au second du podium de prendre la place du 1<sup>er</sup> voire le 3<sup>ème</sup>, si le 2<sup>nd</sup> est aussi indisponible.
- Pour la finale nationale, les épreuves seront jugées comme il est indiqué sur les fiches des épreuves mises à votre disposition sur le site de la FFBB et dans les structures décentralisées.
- Un briefing sera organisé avec les accompagnateurs responsables des délégations.
- Lors de l'entraînement des candidats aux épreuves, il sera fait un rappel des épreuves et du jugement de celles-ci.

---

# Informations

## Phase club : A saisir au plus tard le 31 décembre 2025

- Les Clubs via FBI/Jeunesse/Challenge Benjamin(e)s annotent les scores des licenciés.

## Phase départementale : A organiser au plus tard le 27 février 2026

- Finale challenge individuel : le Comité Départemental recueille les résultats des Clubs sur FBI/Jeunesse/Challenge Benjamin(e)s et définira le mode opératoire pour proposer un maximum d'enfants à la finale départementale.
- Challenge par équipe : tous les inscrits participeront au moment de la finale départementale à un tournoi 3x3 organisé suivant les modalités propres au Comité Départemental et le document technique des épreuves.
- Obligations sportives : chaque Comité Départemental devra saisir pour le 25 février 2025 le formulaire et annoter les onglets :
  - Informations.
  - Participations (recenser les licencié(e)s des Clubs qui se sont préparé(e)s aux épreuves).
  - Podium.
- Communication : les différents comptes-rendus, articles de presse et photos sont à adresser à [cbeaudout@ffbb.com](mailto:cbeaudout@ffbb.com).

## Phase régionale : A organiser au plus tard le 31 mars 2026

[Réf. : décision Bureau Fédéral du 14 septembre 2018]

Pour les finales régionales qualificatives à la phase nationale, nous laissons aux Ligues Régionales la flexibilité de les organiser comme elles le souhaitent, soit par exemple :

ARA (Auvergne, Lyonnais, Alpes) :

- Un seul lieu : une seule date mais 3 qualifiés U13 M et U13 F, soit les 1<sup>ers</sup> au score de l'Auvergne, du Lyonnais et des Alpes.
- Trois lieux : mêmes dates ou pas avec toujours pour les qualifiés le 1<sup>er</sup> au score de l'Auvergne, du Lyonnais et des Alpes.
- Ou autre.

---

# Informations

Les qualifiés issus des Comités Départementaux seront donc attachés à cette sectorisation sur la géographie 2017-2018 (exemple : CD 63 Auvergne, CD 69 Lyonnais, CD 38 Alpes).

- La finale du Challenge individuel : charge à chaque Ligue Régionale de définir, avec les Comités Départementaux qui la constituent, les modes opératoires pour proposer un maximum d'enfants à la finale régionale.
- Challenge par équipe : tous les inscrits participeront à un tournoi 3x3 organisé suivant les modalités propres à la Ligue Régionale et le document technique des épreuves. L'épreuve du 3x3 n'est pas comptabilisée dans le résultat des épreuves individuelles.

## Les obligations :

- Sportives : chaque Ligue Régionale devra saisir pour le **31 mars 2026** :
  - Participants (podiums des Comités Départementaux et plus suivant le choix de la Ligue Régionale).
  - Podium.
- Communication : les différents comptes-rendus, articles de presse et photos sont à adresser à [cbeaudout@ffbb.com](mailto:cbeaudout@ffbb.com).
- Administratives : il est impératif de saisir le nom de la personne majeur et licenciée qui accompagnera les enfants à Paris sur le week-end des épreuves. Cette personne, responsable de la délégation devra :
  - Accompagner les familles pour répondre à leurs besoins relatifs à leur venue à Paris.
  - Informer les familles des possibilités pour réserver les places au regard des dispositions proposées par l'organisation du Challenge Benjamin(e)s.
  - Être présente pendant toute la durée du séjour avec les enfants de la délégation régionale à Paris.

La FFBB invitera exclusivement à Paris les jeunes ayant participé à la phase départementale et régionale.

---

# Informations

Phase nationale : Elle aura lieu le week-end des finales de Coupe de France. **Les épreuves débuteront le vendredi 24 avril 2026.** Le lieu de l'hébergement des délégations régionales vous sera communiqué ultérieurement.

**Pour toutes les délégations (sans exception), une réunion d'informations aura lieu le vendredi 24 avril 2026 (lieu et horaire communiqués ultérieurement).**

- Challenge par équipe : tous les inscrits participeront à un tournoi 3x3 suivant le document technique des épreuves.
- Hébergement à Paris pour la délégation qui est composée de :
  - La licenciée U13 qualifiée.
  - Le licencié U13 qualifié.
  - Le/la responsable majeur(e) et licencié(e) désigné(e) par la Ligue Régionale.
- Toutes les délégations seront hébergées à Paris (lieu communiqué ultérieurement).
- La FFBB prend en charge pour la délégation :
  - Le déjeuner et dîner du vendredi (obligatoire).
  - Le transport sur le site des épreuves (obligatoirement avec le groupe).
  - La nuit du vendredi au samedi (obligatoire).
  - Le petit-déjeuner du samedi matin (obligatoire).
  - Le dîner du samedi (facultatif, sera à préciser dans le formulaire).
  - La nuit du samedi au dimanche (facultative, sera à préciser dans le formulaire).
  - Le petit-déjeuner du samedi matin (facultatif, sera à préciser dans le formulaire).
- A votre charge :
  - Le déjeuner du samedi.

Les détails de l'organisation du week-end ainsi que des épreuves vous seront communiqués ultérieurement.